



RENDEZ-VOUS	
DATE:	
HEURE :	

DEMANDE CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Pièces à présenter lors du rendez-vous

□ L'imprimé de pré-demande ou le numéro de pré-demande La pré-demande est à effectuer en ligne : https://passeport.ants.gouv.fr/ Pour remplir cette dernière, vous devez connaître : Nom, prénom(s), date et lieu de naissance de vos parents
□ Carte nationale d'identité et /ou passeport sécurisé
□ Copie d'acte de naissance de moins de 3 mois (à demander à la mairie du lieu de naissance <u>sauf</u> si le lieu de naissance est une ville dont l'état-civil est dématérialisé (https://passeport.ants.gouv.fr/services/villes-adherentes-a-la-dematerialisation) ○ Pour lère première demande ○ En cas de perte ou vol de la pièce d'identité ○ Si carte d'identité périmée et pas de passeport valide
□ Copie d'acte de mariage de moins de 3 mois (si utilisation du nom du conjoint)
☐ Jugement de divorce (si utilisation du nom de l'ex-conjoint)
□ Copie d'acte de décès du conjoint
☐ 1 photo récente de moins de 6 mois (fond clair, de face, tête nue)
□ Justificatif de domicile de moins d'1 an au nom du demandeur* (présenter original) ○ Factures : eau, électricité, téléphone (ne sont pas acceptés les justificatifs suivants : « facture type EDF entreprise» - quittance de loyer manuscrite – attestation Total Energie sans QR code) ○ Dernier certificat d'imposition ou de non-imposition (sauf avis de situation déclarative) * Si le demandeur habite chez ses parents ou amis il doit présenter : - copie de la pièce d'identité de la personne qui l'héberge, - lettre de l'hébergeant qui certifie que le demandeur habite chez lui depuis plus de 3 mois - justificatif de domicile au nom de l'hébergeant
☐ Pièces complémentaires pour un mineur (doit être présent et accompagné d'un de ses parents)
 Carte nationale d'identité ou passeport du parent <u>en cours de validité</u> livret de famille Jugement de divorce ou convention En cas de garde alternée : justificatif de domicile et copie de la carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité des 2 parents
 PERTE carte nationale d'identité: timbre fiscal à 25€ pièce d'identité (document avec photo: carte vitale, permis de chasse) ou dernier avis d'imposition sur le revenu
 VOL carte nationale d'identité: timbre fiscal à 25€ déclaration de vol établie en gendarmerie ou au commissariat de police pièce d'identité (document avec photo: carte vitale, permis de chasse) ou dernier avis d'imposition sur le revenu





Carte d'identité / Passeport

Quelle photo?

QUALITE

- · Photo nette
- · Sans pliure
- · Ni trace

DIMENSIONS

- Taille de la photo : 3,5 cm (largeur) 4,5 cm (hauteur)
- Taille du visage: entre 3,2 et 3,6 cm (soit 70 à 80 % de la photo), du bas du menton au sommet du crâne (hors cheveux)

CONTRASTES

- Pas de surexposition ni sous-exposition
- · Pas d'ombre
- · Contrastes corrects

COULEURS

- · Fond uni
- Couleur claire mais pas de fond blanc

EXPRESSION

- · Tête droite et regard face à l'objectif
- Expression neutre
- · Bouche fermée
- · Yeux visibles et ouverts

CHEVEUX

- Tête nue sans chapeau, foulard, serre-tête ou objet décoratif
- Pas de cheveux sur le visage
- · Pas de frange sur les yeux
- Visage dégagé
- Oreilles dégagées : sans bijoux...
- Cou dégagé : sans bijoux...





































LUNETTES

Il est <u>FORTEMENT</u> recommandé de ne pas porter de lunettes.